



PRIX ÉTUDIANT

RÈGLEMENT

PEQP

Prix Étudiant Qualité Performance



PRIX ÉTUDIANT

PRÉSENTATION DU PRIX

>> **OBJET**

Ce Prix attribué par France Qualité (AFQP) a pour vocation de récompenser un travail remarquable réalisé en entreprise dans le cadre d'un stage longue durée ou d'un contrat d'apprentissage, intégré au cursus universitaire (Stage, apprentissage) sur les thématiques de la Qualité, la Sécurité, l'Hygiène, la Maîtrise des Risques l'Environnement, le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce prix vise à reconnaître des contributions significatives dans les domaines de la performance, l'excellence, l'innovation en contribuant à l'amélioration de la connaissance dans ces domaines.

>> **CATÉGORIES DE PRIX**

Trois prix sont attribués :

- ✓ Un prix pour les étudiants en dernière année de licence/licence pro (bac +3) ;
- ✓ Un prix pour les étudiants en dernière année de master 2/école d'ingénieur (bac + 5) ;
- ✓ Un prix pour les étudiants en mastère spécialisé (bac + 6).

Note : Les travaux de recherche (doctorats, ...) ne sont pas concernés par ce prix

>> **CURSUS UNIVERSITAIRES CONCERNÉS**

Peuvent concourir :

- ✓ Les Écoles d'ingénieurs reconnues par l'État délivrant un diplôme dans les domaines cités en objet
- ✓ Les Universités formant des étudiants dans les domaines cités précédemment.
- ✓ Les Écoles spécialisées délivrant des diplômes reconnus par l'État.



Tout étudiant français ou étranger d'un établissement français peut être candidat au Prix Étudiant France Qualité Performance s'il est inscrit dans l'un des établissements ci-dessus mentionnés et s'il a été sélectionné selon les critères propres à l'établissement.

Ce prix permet de mettre en valeur trois acteurs coordonnés :

- ✓ L'étudiant(e) volontaire pour participer au prix
- ✓ L'établissement qui présente l'étudiant(e)
- ✓ L'entreprise ou l'organisme qui accueille l'étudiant(e) en apprentissage ou en stage de fin d'études

Notas

- ✓ L'inscription au Prix Étudiant est gratuite.
- ✓ Les étudiants sont obligatoirement inscrits par leur établissement
- ✓ Le nombre de candidats par catégorie et par établissement est limité à Quatre.

ÉTAPES DU PROCESSUS

>> INSCRIPTION

L'inscription au Prix Étudiant Qualité Performance (PEQP) se fait depuis le site www.qualiteperformance.org, rubrique « Les Prix ». Elle s'effectue en 2 temps : l'établissement inscrit d'abord son ou ses étudiants (jusqu'à 4 par catégorie), puis dans un second temps, il vient déposer le dossier de candidature (au format.pdf) de chacun de ses étudiants par mail à l'adresse suivante : prixetudiant@francequalite.fr.

>> LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Attention, chaque candidat consulte au préalable le règlement sur le site : www.qualiteperformance.org

Les candidats doivent rédiger un dossier de 12 pages maximum (de l'introduction à la conclusion, sans annexes)
Tout dossier dépassant le nombre de pages prescrit sera rejeté.

La page de garde du dossier doit obligatoirement comporter les informations suivantes :

- ✓ Titre du sujet traité
- ✓ Nom et logo de l'établissement d'enseignement.
- ✓ Niveau et intitulé de la formation.
- ✓ Nom et logo de l'entreprise d'accueil.
- ✓ Coordonnées téléphoniques et mails de l'étudiant, du Correspondant des Prix de l'établissement et du tuteur de l'organisme où l'étudiant est en alternance ou en apprentissage. A défaut, le dossier sera refusé.
- ✓ Date d'envoi

La rédaction du dossier est laissée à l'initiative des candidats afin de laisser libre cours à leur imagination et de permettre d'évaluer leur esprit de synthèse.

Nota : Aucune appréciation des établissements ou des organisations accueillant l'étudiant ne doit figurer dans le dossier.

>> DÉPÔT DES DOSSIERS

Avant le 15 octobre les dossiers sélectionnés par l'établissement sont transmis sous forme de fichiers numériques (format PDF) à l'adresse : prixetudiant@francequalite.fr. La diffusion de ce dossier doit également être validée par l'organisme ayant accueilli l'étudiant(e) afin de garantir la non divulgation d'informations confidentielles.

>> ÉVALUATION DES DOSSIERS

Chaque dossier est évalué par un groupe de trois évaluateurs habilités* : Enseignants, Industriels, Institutionnels, Consultants, Membres de France Qualité. Les évaluateurs possèdent une expérience professionnelle significative liée aux approches QSHE, RSE, Maîtrise des risques, organisation. Ils ont été qualifiés sur la base de l'évaluation d'un dossier témoin. L'évaluation des dossiers transmis se fait à partir d'une « Grille d'Évaluation spécifique à chaque catégorie ». Cette grille, réservée à l'usage exclusif des évaluateurs, ne doit, en aucun cas, être diffusée aux candidats.

Le dossier doit impérativement privilégier le lien d'une démarche ou problématique avec les domaines de la qualité, la sécurité, l'hygiène et l'environnement. Cette démarche, si possible originale et ancrée à la stratégie de l'organisation, est mise en œuvre et déployée dans une dynamique d'amélioration continue afin d'apporter une valeur ajoutée.

() Les évaluateurs s'engagent à garantir la confidentialité du contenu. Ils s'interdisent d'évaluer un dossier pour lequel des liens directs ou indirects les relierait à l'étudiant, à l'organisme ou à l'établissement concerné, avec le risque d'altérer leur objectivité. A cet égard, ils signent une Charte de Déontologie.*

>> SÉLECTION DES DOSSIERS

Le Comité de Sélection présidé par un membre du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) se compose :

- ✓ Du Délégué Général aux Prix au sein de France Qualité (Grand Prix Qualité France, Prix des Bonnes Pratiques, Prix du Livre, Prix Étudiant) ;
- ✓ Du Pilote du Prix Étudiant Qualité Performance ;
- ✓ D'un représentant du monde de l'Entreprise ;
- ✓ De quelques évaluateurs seniors.

Au cours de ce comité, les quatre meilleurs dossiers par catégorie (licence, master/ingénieur, mastère) sont présentés par le Pilote de Projet au Comité de Sélection qui désigne les trois nominés pour les présenter au jury. Le Comité de Sélection détermine la forme et les conditions de ses délibérations.

>> DESIGNATION DES LAURÉATS

Les finalistes nominés sont désignés par le Jury de France Qualité. Présidé par le Président de France Qualité (ou par son représentant), ce jury désigne les lauréats, il peut également décerner des « Coups de Cœur » afin d'encourager une thématique porteuse ou un projet particulièrement innovant. Le jury est souverain.

Chaque établissement ayant participé au Prix est informé par France Qualité des décisions du Jury en indiquant tout simplement si leur(s) candidat(s) est (sont) nominé(s) ou non. Charge à chaque établissement d'en informer les étudiants.

Nota : les établissements ayant des finalistes nominés devront transmettre rapidement une vidéo de 180 s réalisée par l'étudiant(e). Cette vidéo au format MP4 utilisée lors de la remise des prix permettra de présenter l'étudiant(e), l'organisme d'accueil, l'établissement ainsi que le sujet traité.

>> CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

A la date définie (voir annexe page suivante), les établissements dont les candidats auront été nominés, sont invités à la remise des Prix qui se déroule à Paris. Ces invitations sont limitées à 5 personnes : le(s) représentant(s) de l'établissement d'enseignement et le(s) représentant(s) de l'organisation dans lesquelles l'étudiant a fait son stage, l'étudiant et deux personnes de son choix.



>> VALORISATION DES LAURÉATS ET DES NOMINES

En plus du Prix remis, des cadeaux seront remis par les partenaires de France Qualité. Les travaux jugés particulièrement novateurs pourront faire l'objet d'articles dans des revues spécialisées (Revue Échanges...). Les nominés se verront remettre un "diplôme du nominé" afin de valoriser leur participation à la cérémonie.

ANNEXE

CALENDRIER DE L'ÉDITION 2020

- Date limite d'inscription : 30 septembre
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne : 15 octobre
- Evaluation de chaque dossier par 3 évaluateurs : entre 15 octobre et 15 novembre
- Réunion du Comité de Sélection et du Jury : début décembre
- Cérémonie de remise des trophées : janvier de l'année suivante

ADRESSES ET LIENS UTILES

- Informations concernant le dispositif global des Prix Qualité : prixqualite@francequalite.fr
- Site internet : www.qualiteperformance.org
- Revue Echanges : www.qualiteperformance.org/revue
- Adresse : France Qualité • AFQP - 6 place de la Madeleine - 75008 Paris
- Pilote du Prix Étudiant : Michel CAM : michel-cam@orange.fr